

220C2537  
FR0013326246-FS0783

17 juillet 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2020, la société Morgan Stanley & Co. International plc<sup>1</sup> (Legal & Compliance Department, 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 13 juillet 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir individuellement 6 766 933 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché.

À cette occasion, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) n'a franchi aucun seuil et détient, au 13 juillet 2020, indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. International plc, Morgan Stanley & Co. LLC, Morgan Stanley Australia Securities Limited, Morgan Stanley Capital Services LLC et Morgan Stanley Europe SE, 12 428 222 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 8,98% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Morgan Stanley & Co. International plc	6 766 933	4,89
Morgan Stanley & Co. LLC	5 105 081	3,69
Morgan Stanley Australia Securities Limited	2 505	ns
Morgan Stanley Capital Services LLC	379 362	0,27
Morgan Stanley Europe SE	174 341	0,13
<b>Total Morgan Stanley Corp.</b>	<b>12 428 222</b>	<b>8,98</b>

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 966 320 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 5 105 075 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Morgan Stanley Corp.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 138 472 385 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 2 110 600 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont (i) 297 800 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *call option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 17 juillet 2020 et le 17 juin 2022, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 40 € et 150 € et (ii) 1 812 800 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *put option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 17 juillet 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 36 € et 160 €

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 253 519 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont : (i) 1 244 816 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>3</sup>, résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 21 septembre 2020 et le 15 mai 2023, et (ii) 8 703 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>4</sup>, résultant de la détention de contrats « *retail structured product* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 5 juin 2070.
- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 379 362 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>3</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 14 décembre 2020 et le 2 février 2023 ; et
- la société Morgan Stanley Europe SE a précisé détenir 88 345 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>3</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 30 avril 2021.

\_\_\_\_\_

---

<sup>3</sup> Sur la base d'un delta de 1.

<sup>4</sup> Sur la base d'un delta de 1,66.